CDJP / Uvira
Commission Justice et Paix du Diocèse d'Uvira
Province du Sud-Kivu
B.P. 18 Uvira / R D Congo
B.P. 645 Bujumbura / Burundi
Tél: +243 993 180 879, +243 853 333 225
E-mail:cdjpuvira@gmail.com
www.cdjpuvira.org

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
EXERCICE 2019

Avec l'appui des partenaires ***SCIAF, MM/Pays Bas, CRS/Projet COSOPAX-RGL, CAFOD***

Adresse : Avenue du Congo, n°4 01, quartier Kimanga, cité d'Uvira.

-E-mail : cdjpuvira@gmail.com

-Site web :www.cdjpuvira.org

I. INTRODUCTION

La CDJP Uvira vient d'exécuter, au courant de l'année 2019, les activités de quatre projets appuyés par 4 partenaires différents ainsi qu'une série d'autres activités non financées.

Il s'agit des projets et activités ci-après :

- Projet **« Appui à la participation citoyenne des jeunes et femmes dans le diocèse d'Uvira »** financé par **CAFOD.**

- Projet **«Autonomisation des communautés et des femmes victimes de violences sexuelles et sexistes (SGBV) par le biais d'un soutien juridique, psychosocial et des moyens de subsistance deuxième phase»** financé par **SCIAF.**

- Projet **«Commerçantes Solidaires pour la Paix dans la Région des Grands Lacs « COSOPAX-RGL»** financé par **CRS.**

- Projet **«Mwanamke, Amani na Usalama»** financé par **MM/Pays-Bas.**

II. REALISATIONS PAR PROJET

2.1. Projet CAFOD :

Le projet **« Appui à la participation citoyenne des jeunes et femmes dans le Diocèse d'Uvira : Uvira-ville et chefferie des Bavira »** : C'est un projet qui est exécuté par la CDJP-UVIRA et qui a pour objectif principal de « **Contribuer à la consolidation de la paix par la promotion de la gouvernance participative et le respect des droits humains afin d'en faire une réalité pour un développement durable local »** de sorte que les jeunes et femmes parviennent à participer à des débats citoyens, à intégrer l'éducation à la citoyenneté, d'autre part, contribuer à changer l'image qu'ont les jeunes et les femmes congolais d'organiser des rencontres pour échanger de la participation et de la bonne gouvernance de la chose publique afin de créer un climat de confiance entre les dirigeants et dirigés en sensibilisant les autorités locales aux principes de bonne gouvernance et à la redevabilité.

2.1.1. Activités réalisées :

Lancement officiel des activités du Projet dans la salle polyvalente de la Mairie d'Uvira.

2.1.1.1. Lancement officiel du projet Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes dans le diocèse d'Uvira : Ville et territoire d'Uvira

Objectifs :

- Informer les participants de la mise en œuvre du projet Appui à la participation citoyenne des jeunes et des femmes dans le diocèse d'Uvira ;
- Impliquer les décideurs et les autres parties prenantes dans l'appropriation des activités du projet dans la zone d'intervention ;
- Mobiliser tous les acteurs de soutenir et contribuer aux actions d'amélioration des conditions de la participation citoyenne des jeunes et des femmes à la gestion de la chose publique au niveau local ;

2.1.1.2. Ateliers de renforcement des capacités sur les droits humains, la bonne gouvernance ; la redevabilité et la cohésion sociale au profit des autorités des entités décentralisées dans la ville d'Uvira et chefferie des Bavira, cet atelier avait pour objectifs de :

- Renforcer les capacités des autorités locales et des chefs des services en notion des droits humains, sur les principes de bonne gouvernance et le leadership,
- Amener les autorités locales à s'impliquer dans la promotion du genre et la consolidation de la paix,
- Obtenir les engagements des autorités locales et chefs des services pour l'application des principes de redevabilité et de participation citoyenne dans leur communauté.

Cette activité avait réuni 50 autorités, notamment : le maire de la ville d'Uvira, l'administrateur de territoire d'Uvira en charge de l'économie et finances, les représentants du chef de chefferie de la chefferie des Bavira, les chefs des Quartiers et les chefs des services de la mairie d'Uvira, les chefs des groupements et des services de la chefferie des Bavira.

A l'issue de cet atelier, on pouvait noter :

- Acquisitions des nouvelles connaissances sur le respect des droits de l'homme et sur la bonne gouvernance. Par exemple ; ne pas se promener avec le sceau de l'institution ou du service, faire participer la population pour statuer sur un dossier quelconque dans les quartiers ou dans la ville, le groupement ou dans la chefferie, etc.
- Une détermination des autorités à collaborer étroitement avec la population

- Signatures des actes d'engagement de 3 des principes de la bonne gouvernance par les 50 participants/autorités soient 88% des participants qui étaient présents au premier atelier. Ces 56 autres avaient participé au deuxième atelier qui fait un total de 106 participants pour les deux ateliers.

2.1.1.3. Ateliers de renforcement des capacités en faveur des hommes, femmes et des jeunes sur leurs rôles à jouer dans la gouvernance participative et la cohésion sociale des communautés et en techniques de plaidoyer/lobbying, en leadership et en communication non violente, la démocratie et les élections.

Les Objectifs de l'activité étaient :

- Amener les jeunes, les femmes et les hommes à maîtriser leurs rôles à jouer dans les actions de mobilisation communautaire pour la gouvernance participative et les notions sur le leadership, les techniques de plaidoyer, la communication non violente et la cohésion sociale,
- Inciter les femmes et les jeunes à s'impliquer dans les actions de plaidoyer auprès des autorités locales pour faire entendre leur voix et leur agenda commun.
- Amener les femmes et les jeunes s'imprégner et d'incarner la culture de rapprochement, de dialogue pacifique et objectif avec les autorités.

Au courant de cet atelier les participants ont acquis des nouvelles connaissances sur les droits humains, la démocratie, la gouvernance participative, la cohésion sociale, le plaidoyer et le leadership. A l'issue de ces ateliers, les participants se sont engagés à contribuer dans la cohésion sociale dans la communauté, d'user des voies de revendication pacifiques et à restituer et à sensibiliser les communautés dans ces thématiques aussi, ils ont crée un cadre d'échange pouvant leur permettre de parler sur certains problèmes de paix et de développement dans le milieu, ce cadre est dénommé « tous pour la paix ». Par exemple, dénoncer tout mouvement suspect dans les quartiers.

2.1.1.5. Atelier de renforcement des capacités en faveur des hommes, femmes et des jeunes sur « la citoyenneté et la démocratie, les droits humains et la lutte contre les violences à la femme la résolution des conflits et la cohabitation pacifique».

Objectifs :
-Renforcer les capacités des hommes, des femmes et surtout les jeunes sur la culture de paix, la transformation des conflits et le leadership,
-Promouvoir le respect des droits humains et la lutte contre les violences et discrimination à l'égard de la femme,
-Susciter au sein des jeunes le leadership participatif pour le bon fonctionnement des structures de paix dans la mairie d'Uvira et chefferie des Bavira.
Mis à part les ateliers de renforcement de capacités et des sensibilisations, il y a eu une série des sensibilisations de restitutions par les bénéficiaires dans les 17 quartiers de la ville d'Uvira sur les mêmes thématiques débattues dans les ateliers au profit des jeunes et des autorités.

Participants en travux de carrefour les conflits dans les chefferies Plaine de la Ruzizi et des Bavira.

2.1.1.6. Organisation des ateliers de Réflexion sur la problématique de gouvernance participative des ETD et leurs modes de fonctionnement.

Les objectifs poursuivis par ces ateliers étaient de pouvoir :

Lors de ces ateliers, les participants, hommes, femmes, jeunes et autorités, avaient discuté des questions en rapport avec la problématique de gouvernance participative dans la mairie d'Uvira et dans la chefferie de Bavira.

Les participants avaient pu :

- Identifier des problèmes de gouvernance participative dans la mairie d'Uvira et la chefferie des Bavira,
- Hiérarchiser les problèmes de gouvernance participative : l'incivisme fiscal, délabrement des routes et impraticabilité des certains infrastructures, carence de l'emploi et le chômage généralisé, non respect des principes du genre, manque de distinction entre les ressources publiques et celles privées, l'insécurité grandissante, faible rapprochement entre dirigeants et dirigés, pas de culture de redevabilité, circulation des armes, présence des groupes armés locaux et étrangers, présence des coupeurs de routes, bandits…
- Déterminer les causes de ces problèmes de gouvernance participative : l'insécurité, non participation de la population à la gestion de la chose publique, la corruption, l'impunité, manque de contrôle des activités des agents et dirigeants des services de l'Etat, l'existence des agents fictifs dans certaines institutions de l'Etat, faible/manque de compétences de certains agents/cadres dans différents services, le trafique d'influence.

2.2. PROJET D'AUTONOMISATION DES COMMUNAUTES ET DES FEMMES SURVIVANTES DES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES (SGBV) PAR LE BIAIS D'UN SOUTIEN JURIDIQUE, PSYCHOSOCIAL ET DES MOYENS DE SUBSISTANCE, IIEME PHASE AVEC L'APPUI FINANCIER DE SCIAF.

Sessions de sensibilisation des bénéficiaires du Projet.

Ce projet vise à :
-Renforcer la protection des femmes et des filles et leur pleine participation aux structures de prise de décision,
-Contribuer à la lutte contre les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des filles,
-Inciter les hommes et les jeunes à adopter des comportements favorisant des changements positifs pour les femmes. Autrement dit, ils seront sensibilisés et accompagnés pour adopter des comportements et des pratiques de masculinité positive afin de pouvoir conduire un changement à court, moyen et long terme dans la communauté.

Les facilitateurs CDJP-Uvira ont sensibilisé les femmes, les hommes, les jeunes garçons et filles et les autorités locales au processus de changement de comportement au niveau local. Nous avons accompagné également les femmes dans les activités de plaidoyer auprès des décideurs afin qu'elles puissent prendre des mesures locales qui encouragent l'application de lois protégeant les droits des femmes et intégrant les femmes dans les structures décisionnelles.

2.2.1. Activités réalisées :

2.2.1.1. Formation sur les droits humains, les lois contre les violences sexuelles et basées sur le genre, le système de prise en charge juridique, psychosociale et sur les techniques de sensibilisation communautaire à a Runingu du 24 au 25 janvier 2019.
Les objectifs qui ont été poursuivi par cette activité sont entre autre :

- Cibler et identifier 30 volontaires parajuristes qui seront formés ;
- Former les participants sur les notions essentielles des droits humains, de prise en charge de cas et de référencement.

Cette activité avait ciblé 30 volontaires para juristes formés issus de 5 villages touchés par le projet. Ils ont été formés en droits humains, sur les lois contre les violences sexuelles et basées sur le Genre, le système de prise en charge juridique et psychosociale et sur les techniques de sensibilisation communautaire. A l'issue de cette formation, 5 comités d'alerte et d'accompagnement des survivants ont été mis sur pied en fonction d'un comité par village et ils sont en pleine activité, de dénonciation, référencement, sensibilisation.

2.2.1.2. Sensibilisation des femmes, hommes et jeunes sur la lutte contre les violences sexuelles et l'accès aux services disponibles de prise en charge.
L'objectif était de sensibiliser les femmes, les hommes et les jeunes de Runingu sur la lutte contre les violences sexuelles et l'accès aux services disponibles de prise en charge.
Les participants avaient acquis de nouvelles connaissances des violences sexuelles et basées sur le genre et sur la législation en vigueur réprimant ces actes. En plus, ils ont compris la nécessité de s'impliquer davantage dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, par la dénonciation et l'orientation des cas aux structures de prise en charge qui sont disponible dans les communautés.

2.2.1.3. Sensibilisation des hommes et jeunes hommes sur la lutte contre les normes et pratiques communautaires discriminatoires à l'égard de la femme.

Les objectifs étaient de :
-Susciter les hommes et jeunes hommes sur leurs implications de défendre et de lutter contre les normes et pratiques communautaires discriminatoires à l'égard de la femme, de s'engager et prendre des mesures sur les normes et pratiques discriminatoires à l'égal de la femme pour promouvoir la masculinité positive dans l'égalité genre,
-Rappeler et Encourager les autorités, les leaders communautaires qu'ils ont le rôle et la mission à lutter contre les pratiques discriminatoires à l'égal de la femme, de prendre leurs responsabilités en cas des pratiques discriminatoires à l'égal de la femme.

Cette activité avait atteint 20 personnes, notamment, les gardiens de coutumes, les hommes et jeunes-hommes, qui se sont engagé à sensibiliser les communautés et à leur niveau de pouvoir adopter des actes de masculinité positive qui contribuent à la promotion de l'égalité genre.

2.2.1.4. Sensibilisation des autorités et leaders communautaires sur les droits humains, les lois contre les violences basées sur le genre et la lutte contre les normes et pratiques communautaires discriminatoires à l'égard de la femme.

50 personnes ont été ciblées et atteintes par cette activités, ce sont entre autres les autorités, les acteurs communautaires, les membres de la communauté qui ont subi cette sensibilisation.
Les objectifs étaient de :
-Susciter les autorités, leaders communautaire à s'impliquer davantage dans la promotion et défense des Droits humains et de lutter contre la violence à l'égard des femmes et promouvoir l'égalité de sexes,
-Informer et sensibiliser les participants sur les notions des droits de l'homme et de violence à l'égard de la femme et l'égalité des sexes,
-Rappeler et Encourager les autorités, les leaders communautaires qu'ils ont le rôle et la mission à lutter contre les violations de droits humains et des violences faites à l'égard des femmes,
-A mieux assumer leurs responsabilités en cas de violations et des violences basées sur le Genre.

Formation de 100 femmes sur le leadership, les techniques de plaidoyer, l'entreprenariat agricole et la gestion de micro entreprise.

Cette activité avait ciblé et atteint 100 femmes qui ont été outillées dans ce thématiques précitées, et avait pour objectifs :

- Autonomiser la femme économiquement à travers les séances de renforcement des capacités dans la production des métiers, dans la gestion de micro entreprises et l'entreprenariat agricole,
- Apprendre aux femmes les techniques de saponification pour une meilleure production

Encourager les femmes à devenir des bons leaders afin de faciliter leur implication dans le processus de prise des décisions au niveau local.

Formation des 100 femmes en techniques de saponification.

Séance de formation des femmes sur la saponification, théorie et pratique

A travers une expertise externe, ces 100 femmes ont été formées en saponification, c'est-à-dire dans la production des savons, par un expert. Ces femmes ont appris toutes les techniques qui doivent être mises en œuvre pour la production des savons :

- Les intrants nécessaires : soudes caustiques, huile des palme, les colorants,
- Certains matériels : des sceaux vides, les emballages sachets, pèse, mélangeurs des formes en bois, tables de coupe, bacs, pinces, équerre, mortier et pilon, malaxeur etc.

Savons produits par les bénéficiaires du Projet.

Il faut signaler qu'après cette formation, ces femmes avaient été regroupées 20 personne par groupe et on avait constituait 5 groupes, selon les 5 villages de leur provenance. Chaque groupe avait bénéficié des intrants et matériels nécessaires pour cette fabrication des savons.

2.2.2. Résultats observés

D'une manière générale, on peut retenir les résultats ci-après dans ce projet :

-9services de soins médicaux et psychosociaux et 4 structures d'assistance juridique pour les cas de violence sexuelle et sexiste ont été identifiés.

-Une évaluation préalable des connaissances des participants a été réalisée: 17% ne connaissaient pas le sujet, 53% avaient des notions de droits de l'homme, de types de violence et de genre, 30% avaient une connaissance des droits, des types de violence et ceux basés sur le genre.

-30 volontaires para juristes formés aux droits de l'homme (catégories de droits de l'homme, limites de la loi, instruments de protection des droits de l'homme, différence entre violation et délit), à la

violence sexiste (différence entre le genre et le sexe, violence fondée sur le sexe, causes de la violence, conséquences), violence sexuelle (innovation, types de violence sexuelle, procédure, système de soins), techniques de sensibilisation (sensibilisation, préparation à la sensibilisation, action de sensibilisation, leader, rôle, qualité de un bon animateur), des recommandations; l'évaluation post test réalisée: 17% présentent la maîtrise des acquis de la formation, 73% témoignent de la performance/ amélioration de leurs connaissances.

-804 personnes sensibilisées par nos assistants juridiques sur les lois relatives à la violence à l'égard des femmes, à l'accès à la justice et aux autres services disponibles ;

-13 hommes, 12 jeunes hommes, 13 femmes et 12 jeunes filles sont déterminés à lutter contre les normes discriminatoires à l'égard des femmes. -un acte d'engagement signé pour sensibiliser la communauté.

- Les autorités, les femmes, les hommes et les jeunes sont tous ouverts à l'échange et discutent des normes et pratiques discriminatoires orchestrées par la communauté au même titre que les femmes.

-Les témoignages des autorités sont édifiants, ils s'engagent à lutter contre les normes et pratiques discriminatoires parce qu'ils sont informés et suivis pour ne pas tomber dans les sanctions; les femmes, les hommes et les jeunes font campagne pour interdire en contestant ouvertement les normes et pratiques discriminatoires de la communauté à l'égard des femmes.

-La propriété faisant objet de l'héritage a été partagée équitablement entre les enfants filles et garçons du défunt.

-Quelques hommes participent aux activités dans les pays.

-Quelques femmes s'expriment en donnant leur point de vue librement.

-Ils s'engagent à expliquer à la femme et aux enfants l'importance de travailler ensemble en tant qu'homme, femme, garçon et fille dans la famille, pour demander l'avis de la femme et des enfants s'ils souhaitent être aidés dans le travail ils font, Un atelier du choix de l'activité générant des revenus.

-100 femmes formées à l'entrepreneuriat et à la gestion de micro entreprises, l'activité identifiée.

-4% des femmes, formées à la direction, occupent des postes de décision à la maison, dans la communauté, y compris au gouvernement local.

-Appel d'offre lancé et fournisseur sélectionné.

-Entrée l'activité achetée, distribuée et installée.

-Les femmes exercent une activité économique.

-Il y a 6 cas de violence sexiste et de violence sexuelle signalés par des femmes dont 5 signalés ont été accompagné et référé dans les structures médical, psychosocial et juridique:

*Viol d'une jeune femme de 19 ans récemment mariée dans une maison de Kagurube près de 15 heures le 18 février 2019 près de 15 heures.

La survivante avait reçu une assistance médicale au centre de santé de Runingu. Pour les aspects juridiques, nous l'avons référée à l'ONG Arche d'Alliance.

*Viol d'une jeune fille de 16 ans à Kagurube le 25 février 2019, vers 22 heures, dans une maison de marché issue du concert, par un jeune musicien de Kagurube qui s'est enfui. le suivant avait reçu un soutien médical au centre de santé de Runingu.

*Viol d'une veuve âgée de 83 ans dans sa maison de Kasambura le 10 mars 2019 à 11h par un soldat des FARDC de Kabunambo. Ce bourreau est arrêté devant le tribunal militaire. La victime avait bénéficié d'une assistance médicale à l'hôpital général de référence de Sange, d'un soutien psychosocial de MAMAS FOR AFRICA et d'une assistance juridique fournie par l'avocate AMANI KABAKA,

*Viol d'une femme de 21 ans à Kasambura le 28 avril 2019 par un homme avec une arme non identifiée qui l'avait forcé à entrer dans la maison et l'avait violé dans la brousse. La survivante avait reçu l'accompagnement médical et juridique au sous-poste de Runingu,

*Viol d'une fille de 14 ans le 3 mai 2019 dans le village de Kagurube par le mari de sa sœur aînée, cette dernière s'était enfuie en laissant la fille enceinte.

- 5 actions menées par des femmes, des hommes et des acteurs de la société civile locale contre la violence basée genre et la violence sexuelle :

-La dénonciation de ces cas de viol et de violence sexiste;

-L'accompagnement des personnes survivantes dans les structures de soutien, notamment médical, juridique et psychosocial COMBIEN ? ;

-La sensibilisation de la communauté au respect des droits de l'homme et du genre ;

-Selon le témoignage de 7 hommes, certains hommes commencent à aider leurs femmes à faire le ménage et à les accompagner aux champs ;

-Dans le cadre de travaux communautaire, les femmes travaillent ou s'impliquent et participent avec les hommes pour la réhabilitation de la route Runingu à Katobo.

2.3. PROJET MANU :

Le programme **Mwanamke, Amani na Usalama** a pour objectif de contribuer à l'égalité des droits et des opportunités entre hommes et femmes, de sorte que ces dernières puissent pleinement participer à la consolidation de la paix et à la reconstruction dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC). Pour la mise en place d'un environnement favorable à l'égalité du genre, les changements structurels devront puiser leur source dans trois domaines de résultat de la théorie de changement (TdC):

- ✓ La protection des femmes et des filles,
- ✓ La transformation des normes sociales qui font obstacle pour l'égalité genre et des pratiques discriminatoires,
- ✓ Le renforcement des capacités d'action des femmes de manière à assurer une participation égale dans les processus de paix et la résolution des conflits.

Des approches à plusieurs volets ont été adoptés, conçue spécialement pour:

- Renforcer l'autonomie des femmes,
- Faciliter les actions citoyennes en matière d'égalité genre,
- Défier les normes genre préjudiciables et les pratiques discriminatoires et
- Encourager le respect des lois, politiques et de réglementations pertinentes.

Sessions de formation des bénéficiaires du Projet.

Aperçu des interventions.

1. **Domaine de protection**

<u>Réalisation 1.1 - EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ</u>

<u>Les défenseurs des droits (hommes, femmes et jeunes) et les groupes de la société civile des communautés ciblées dans le Nord et le Sud-Kivu agissent contre les violations des droits des femmes et la violence genre par le suivi et la dénonciation des cas (comme point de départ d'un plaidoyer fondé sur des preuves en faveur d'une meilleure protection).</u>

Documenter /dénoncer les cas de violences faites à la femme: descentes de terrain dans les zones d'intervention pour la récolte des données sur les violations de droits humains en général, et en particuliers sur les violences basées sur le genre et les violations des droits de la femme. Egalement s'enquérir des données se trouvant au bureau du Service Genre, Famille et Enfant du Territoire d'Uvira, telles que fournies par les organisations partenaires œuvrant dans la protection de la femme.

Résultat : 5 cas de violences faites à la femme : ce sont de cas d'enlèvement survenus à Lemera, à Uvira, à Bwesho et à Nyamutiri (groupement de Lemera). De ce 5 cas 4 ont été libérés après payement des rançons, qui variaient entre 500$ et 1500$, et l'autre cas a été tué. La femme a été égorgée, la tête détachée du reste du corps, et la tête et le reste du corps ont été retrouvée une semaine après étant décomposés près d'une rivière se trouvant dans la localité de Nyamutiri.

Actions de plaidoyer : 6 actions de plaidoyer ont été menées par les femmes à Luvungi et à Lemera. Une action menée à Luvungi auprès des autorités, par une lettre écrite par ces femmes, concernait l'interdiction de la fabrication et de la vente des boissons locales fortement alcoolisées qui

causaient certaines maladies et la mort auprès des jeunes gens, l'interdiction de fréquentation des enfants dans les salles de projection des films, lutte contre la dévastation des champs par les gros bétails (la transhumance) et l'insécurité. De ces revendications, deux seulement ont été concrétisées : l'interdiction de la fabrication locale et de la vente des boissons fortement alcoolisée et l'interdiction aux enfants de fréquenter les salles de projection des films. 5 autres actions ont été menées dans le groupement de Lemera, auprès de chefs d'établissement des 5 écoles secondaires afin de voir les élèves filles qui ont été rendues enceintes de pouvoir être maintenues/réintégrées pour qu'elles terminent l'année scolaire 2018-2019. Ces actions ont trouvé un écho favorable au profit de ces élèves. Il s'agit de l'institut Huruma, institut de Kidote, ITM Lemera, Institut Mushegereza et institut Mulenge.

Réalisation 1.2 RESPONSABILISATION

Les autorités politico-administratives et judiciaires (inclus la police nationale congolaise) mettent en œuvre les politiques, appliquent les lois et renforcent les structures locales liées à la protection des femmes.

3 rencontres des acteurs société civile avec les autorités sur leurs responsabilités dans la protection des droits des femmes et des filles ont été tenues à Lemera, Sange et Uvira.

Résultat : Les autorités se sont engagées à mettre en œuvre le nouveau code de la famille en mettant un accent particulier sur les dispositions en rapport avec l'héritage, les lois sur les violences sexuelles et la loi portant protection de l'enfant, surtout dans leurs dispositions réprimant les fiançailles et le mariage des enfants mineurs, et les autres formes de violences sexuelles.

Réalisation1.3-Soutien Les victimes de violations des droits des femmes reçoivent un soutien adéquat et sont réhabilitées.

Des séances de sensibilisation communautaires et radiodiffusées sur l'existence de ces structures de prise en charge et les services qui sont fournis au profit des survivantes de violences basées sur le genre.

Effet : 85 % des membres des communautés qui connaissent les structures de prise en charge qui existent et les services qu'ils fournissent aux bénéficiaires.

2. Domaine de lutte contre les normes discriminatoires envers les filles et femmes

Réalisation 2.2 : Contestation par les femmes : Les femmes défient les normes nuisibles au genre existantes et agissent contre les pratiques discriminatoires.

Production et diffusion des émissions radio avec les femmes sur les droits de la femme et la lutte contre les violences basées sur le genre. Emissions radios diffusées sur les chaînes locales de radio à Sange, Uvira, Luvungi et Lemera.

Effet : les femmes qui intervenaient dans ces émissions radio avaient dénoncé certaines pratiques discriminatoires et des violations de leurs droits. On pouvait aussi enregistrer les avis des auditeurs qui demandaient la production de ces émissions en dialecte locale pour faciliter la compréhension à ceux là qui n'entendaient le swahili.

Organisations des 4 ateliers d'échanges et de sensibilisation entre les hommes, les femmes et les jeunes sur la lutte contre les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes.

Réalisation 2.3 : ENGAGEMENT DES ACTEURS

Les hommes et les jeunes changent d'attitude et mènent des actions qui promeuvent l'égalité de genre et agissent contre les normes et pratique discriminatoires

Organisation des 4 séance de journées d'échange et de dialogue communautaire avec les hommes sur les normes et pratiques discriminatoires à l'égard de la femme, à Sange, Lemera, Uvira et Luvungi.

Organisation de 4 séances de sensibilisation et de renforcement capacités aux profits des jeunes sur la lutte contre les pratiques et normes communautaires discriminatoires à l'égard de la femme : la masculinité positive, à Sange, Uvira, Luvungi et Lemera.

Effet : 89 hommes et 82 jeunes ont été sensibilisés à reconnaître et à contester les normes et pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et filles et à promouvoir les actes de masculinité positive dans leurs familles et dans leurs communautés respectives.

2.3.1.1. **Domaine de participations**

Réalisation 3.1 - DÉFENSEURS DE LA PAIX

Les femmes sont actives dans leur communauté en tant que défenseurs de la paix et médiatrices.

4 ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans chaque site en faveur des femmes et les membres des organisations de la société civile travaillant sur la thématique genre et paix, sur les droits humains, sur la prévention, la transformation positive des conflits et les techniques de communication non violente.

Effets : parmi les 80 femmes qui ont été suivies et qui ont subi les activités du programme MAnU, 57 femmes agissent comme défenseurs de la paix et médiatrices dans leur communauté ; 65% des femmes sont capables de citer les étapes d'analyse d'un conflit (l'origine du problème, ses manifestations, les conséquences).

Réalisation 3.3 - ESPACE DANS LE PROCESSUS DÉCISIONNEL

Les autorités sont ouvertes à la participation des femmes au processus décisionnel sur les conflits, la paix et la reconstruction

Organisation de deux ateliers de renforcement des capacités en faveur des femmes fonctionnaires sur la prévention, la transformation positive des conflits, les techniques de plaidoyer et les techniques de communication non violente.

Effets : 18% de 40 femmes occupant des postes influents qui ont été formées, sont capable d'analyse un conflit local, de faire entendre l'agenda des femmes, de promouvoir activement l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels sur la paix et les conflits.

5 rencontres de plaidoyer ont été organisées avec les femmes auprès des autorités compétentes pour leurs engagements pour les causes de la femme dans le processus de la paix.

Effets : 14 autorités désignées de Lemera, Luvungi et Sange qui interagissent avec les femmes et groupes de femmes sur les thématiques de la paix et des conflits. Les autorités de Lemera et de Sange ont fait appel à des femmes dans la recherche de la paix dans leurs entités respectives. Les femmes ont été associées dans les négociations avec les groupes Mayi-Mayi dans les moyens plateaux de Kigoma et de Lemera, pour leur démobilisation et intégration dans les FARDC.

2.4. PROJET COSOPAX:

Le projet COSOPAX s'inscrit dans le secteur de l'édification de la paix et du renforcement économique. Il a pour cibles les femmes qui exercent le commerce transfrontalier entre les trois pays de la région des grands lacs : le Burundi, la RD. Congo et Rwanda. Le projet COSOPAX/RGL appuie les femmes engagées dans le commerce transfrontalier à travailler à travers un réseau socio-économique formel qui œuvre pour la paix, afin qu'elles mobilisent conjointement les personnes et les systèmes dans leurs communautés respectives pour l'édification de la paix.

Le Projet est localisé au niveau de la zone transfrontalière regroupant les diocèses de Bujumbura (Burundi), de Cyangugu(Rwanda), de Bukavu et Uvira (RD Congo). Sa mise en œuvre se réalise dans le cadre de quatre Commission diocésaine justice et paix avec la coordination de CRS.

Sensibilisation sur la paix à l'Eglise, au Marché et lors des travaux communautaires.

2.4.1. **PROGRESSION DU PROJET/PROGRAMME**

Activités planifiées	Activités réalisées	Résultats atteints	Commentaires
Réunion statutaire	24 réunions statutaires sur la cohésion sociale, la cohabitation pacifique, le plaidoyer et la planification des activités.	L'édification de la paix, la cohabitation pacifique, la cohésion sociale qui font que les mamans Cosopax se réunissent régulièrement, pour évaluer leurs activités et planifiées amendement du ROI, évaluer la cohésion existante entre toutes les mamans, contribuer à la considération positive et l'épanouissement de la femme dans le milieu, reconstruire ce qui a été détruit par le conflit et atteindre les qualités d'un bon leader. Elles se rencontrent dans leur bureau COSOPAX.	Quelques cas d'absence de 1 ou 2 mamans par mois.
visites sociales	32 actions ont été menées dès octobre 2018 à septembre 2019 dans le cadre de la cohésion sociale et de la cohabitation pacifique d'où 18 cas de maladie, 6 cas de mariage ; 1 cas de naissance et 1cas de décès	Renforcer la cohésion et les liens existant entre les membres COSOPAX et leurs familles	La souplesse des mamans pour donner des contributions.
visite de solidarité	3 visites organisés, - une auprès d'une maman nommée BAPEMACHO, malade est sans enfant ni mari, ni quelqu'un pour l'entretenir. - Une autre visite organisée à une orpheline de mère dès sa naissance rejetée à la polyclinique SIFA à KASENGA. - Assistance à un malade qui n'avait personne pour s'occuper de lui. Les mamans Cosopax l'ont amené à l'hôpital et s'occuper de lui pendant longtemps et payer toutes les factures.	Le soutien apporté aux personnes vulnérables et plus démunis les amène à la reconstruction des esprits dans le but de reconstruire leur Corp.	Les mamans Cosopax s'occupent de la préparation des repas et payer des facture de l'hôpital.
	Dans le cadre de la résolution pacifique des	Les relations entre les différentes parties en conflit	Les solutions sont trouvées

Résolution de confit.	conflits, les mamans Cosopax ont résolu 4 conflits au courant de l'année dans les différents quartiers de la ville d'uvira. - Un cas de conflit entre deux vendeurs de tomates en date du 15.01.2019 au marché Mulongwe. - Un cas d'un homme qui avait contracté une dette à une femme le 01.04.2019 à Mulongwe, et il n'a pas respecté la convention de payement. - 1cas de conflit entre un papa et ses enfants et leur marâtre qui ne s'entendaient pas en date du 25.05.2019 sur l'avenue Shishi2. - Un cas de conflit entre deux femmes en date du 25.01.2019 qui se querellait pour puiser de l'eau dans l'Avenue Kakungwe.	sont redevenues normales,	par les mamans qui résolvent les conflits.
Emissions radiodiffusées sur la paix et la cohabitation pacifique	Au courant cet année, 8 émissions radiodiffusées ont été réalisées à la Radio Mujasse.	La population d'Uvira est sensibilisée sur la paix et la cohabitation pacifique. Et aussi sur la prise en charge dans le domaine de l'économie.	Nombreuses femmes comprennent le sens de la cohabitation de la cohésion et de la prise en charge.
Avènements de convivialité.	8 événements de convivialité organisée par les mamans dans différentes familles de leur membre.	Renforcement de la cohésion des mamans et leurs familles.	Cela s'est fait dans les différentes familles et dans les familles des pays voisins. Prise de connaissance entre nos familles et les groupes Cosopax.
Plaidoyer	1 action de plaidoyer en faveur d'un garçon incarcéré, injustement le fait de taper sa sœur qui faisait l'école buissonnière et que cette fille avait accusé son frère de vouloir la violer.	Rétablissement des droits, de la justice et de la liberté des personnes emprisonnés injustement.	Médiation entre un frère et sa sœur mineure avec d'autres membres de la famille.

Réunion avec les officiels sur un sujet précis.	Au courant de cette année 3 rencontres d'échanges ▪ 26/03/2019 ▪ 21/03/2019 ▪ 13/06/2019, ont été organisées avec les mamans Cosopax Uvira et leurs accompagnateurs ; il s'agit d'échanger avec les autorités sur différents sujet qui concerne notre environnement, dans une étroite collaboration.	Echanger sur l'insalubrité et l'insécurité dans l'enceinte de la Mairie, débat sur les taxes à payer dans différents domaines pour la mairie d'Uvira, échanger également sur le cas de l'injustice.	Renforcement de la collaboration étroite entre les mamans et les autorités.
Réunion SILC	24 réunions SILC ont été organisées au profit de 32 membres des groupes TUJENGE AMANI ET UMOJA NI NGUVU	Le renforcement économique des membres du groupe SILC accrus par les épargnes, les emprunts et les intérêts.	D'où les épargnes du groupes s'élevé à 13.525$ et 16433,3$ fond de crédit qui fait que les groupe à les bénéfices de 2908,3$
Nombre deSILC crée	5 groupes tenus et formes en SILC crées par les mamans.	Engagement des chaque membres pour les épargnes dans son groupe	133 members dont : 25 , SILC AMANI,17, SILC JUSTICE ET PAIX,24, SILC MUUNGANO,25, SILC TUUNGANE,et 42 UPENDO

2.4.2. DIFFICULTEES RENCONTRES ET MESURES DE CONTOURNEMENT

2.4.2.1. Défis rencontrés

- Retard de certaines mamans lors des réunions.
- Faible engagement de certaines mamans dans la réalisation des activités non budgétisées.
- Insuffisance des groupes SILC.
- Faiblesse de certaines mamans dans la mise à jour des documents comptables.
- Instabilité politique.
- Insécurité dans nos milieux et dans les pays voisins où nous exerçons nos activités.
- Faible revenu des activités commerciales.
- Une somme importante reste toujours dans la caisse ;
- Participation non active de certaines mamans.
- Négligences de certaines mamans lors de réalisation de quelques activités.
- Le vol dans la Banque qui fait que les mamans ne mettent plus leurs argent des Banques car certaines avaient perdu de l'argent dans la MECRE.
- Lenteur de certaines mamans dans le tissage de panier.
- Persistance de conflit dans la région.
- Conflit entre les communautés Ba Bembe, Ba Nyindu, Ba fuliru, Ba vira et Ba Nyamurenge qui s'entretues et qui touche d'autres communautés.
- Blocage et rejet de marchandises au niveau de la frontière burundaise.

2.4.2.2. Mesures de contournement envisagées

- Le processus de réconciliation et d'accompagnement pour le changement de comportement et de communication non violente est entamé et continue.
- Les réunions hebdomadaire sont tenues pour un rapprochement en vue de rechercher comment hausser la voix du plaidoyer jusqu'aux décideurs.
- Renforcer la capacité des mamans en notions sur le leadership féminin.
- Renforcer le suivi du plaidoyer sur la sécurité.
- Sanctionner et demander des amandes
- Dialogue permanant entre les mamans et l'équipe CDJP

2.4.2.3. LECONS APPRISES

- La participation active de la femme dans le plaidoyer,
- Femme aux postes de décision ;
- La détermination des mamans Cosopax dans la Résolution pacifique des conflits ;
- Le plaidoyer sur la sécurité est une porte ouverte pour l'accès aux décisions des instances supérieures ;
- La cohésion entre les mamans ;
- La tolérance.

2.4.2.4. RECOMMANDATIONS

Recommandation de travailler en synergie avec d'autres associations car l'union fait la force.

III. ACTIVITES NON FINANCEES

3.1. Le programme Paix et Réconciliation :

C'est un instrument de travail que la CDJP utilise pour identifier le conflit, analyser le conflit, élaborer une cartographie des conflits, mener la sensibilisation sur la cohabitation pacifique, faciliter la médiation pour la réconciliation, piloter les initiatives locales pour le développement, maintenance de la paix acquise, c'est-à-dire la pérennisation. Ceci constitue le rôle et la mission du programme. Le programme a comme structure de base le Comité Local de Médiation CLM qui œuvre dans chaque paroisse. Les membres qui les composent proviennent des milieux diversifiés, notamment les fidèles de différentes confessions religieuses car la construction de la paix est l'activité de tout un chacun.

Pour l'année 2019 nous avons programmé la redynamisation, la constitution des Comités Locaux de Médiation dans les paroisses de trois zones pastorales du diocèse d'Uvira, à savoir : la zone pastorale de Fizi, la zone pastorale d'Uvira et la zone pastorale de Mwenga.

C'était aussi par rapport aux nouvelles paroisses et quasi paroisses crées et aussi la réouverture de la paroisse de Nakiliza et l'accessibilité de la paroisse de Minembwe.

Egalement il fallait éclater le CLM d'Uvira Centre qui englobait en son sin 3 paroisses : paroisse de Kavimvira, paroisse de Mulongwe et la paroisse Cathédrale Saint Paul.

Ces activités avaient comme objectifs :

- Mettre en place des nouveaux CLM dans les nouvelles paroisses et quasi-paroisses.
- Remplacer les membres non actifs dans les anciens CLM
- Outiller les membres des CLM pour les rendre capables à utiliser les outils d'analyse et de transformation positive des conflits, pour accompagner le processus de paix et de réconciliation.
- Analyser et transformer méthodiquement les conflits cartographiés dans les zones ciblées
- Nous avons élaboré un plan opérationnel global pour les descentes sur terrain mais compte tenu des contraintes budgétaires, manque de financement, nous avons alors élaboré un plan opérationnel pour 6 paroisses et 1 quasi-proisse : paroisse de Kavimvira, paroisse de Kakombe, paroisse de Mulongwe, paroisse Cathédrale, paroisse de Namianda et la paroisse de Kalundu, le quasi-parisse de Makobola.
- Nous avons mis sur pied un calendrier de descente sur terrain s'étendant du 20.05 au 24/06/2019.

Activités réalisées :

Nous avons utilisé la méthodologie de rencontre et échange avec les curés et les membres des CPJP sur la redynamisation des CLM et la mise en place des CLM au sein des nouvelles paroisses et quasi-paroisses.

Pour les paroisses de Kavimvira, de Mulongwe et de la Cathédrale qui évoluaient sous un seul CLM, Uvira Central, il a fallu éclater ce CLM et rendre autonomie chacune de ces trois paroisses de son CLM.

Tandis que pour les nouvelles paroisses de Kakombe, de Nyamianda et la quasi-paroisse de Makobola il faut mettre en œuvre leurs CLM.

Un aide-mémoire reprenant les structures de base et leurs membres a été remis aux curés et aux vice-présidents des CPJP.

A ce jour seule la paroisse de Bon Berger de Kalundu a transmis sa liste de composition des membres de structures de base.

Résolution des conflits :

- Nous sommes également intervenus comme médiateurs dans le conflit foncier existant entre Madame Mwashamba et Monsieur Yorgo. Le processus de la médiation continue car les deux parties en conflit ne se sont pas encore accordé par rapport à certains éléments sujets à donner la lumière.
- Nous avons reçu la plainte de Madame Nyamirongo concernant le conflit d'héritage des maisons entre elle et son fils Papy. Le processus se bute par l'absence de son fils qui ne répond pas à nos invitations, nous avons même utilisé sa sœur Mapendo pour le convaincre de nous rencontrer, il a démontré une méfiance. Le processus continue.
- Nous avons reçu la plainte de Monsieur ASHIBI, infirmier privé de son état contre Monsieur MIKARA de KABINDULA pour un conflit interpersonnel ayant comme base le non-paiement des soins médicaux dispensés aux membres de la famille de ce dernier. Nous avons entamé le processus de médiation qui va bon train.

Nous avons représenté la structure et participé aux réunions mensuelles organisées par la Section des affaires civiles de la MONUSCO au sein de la sous-commission Paix et transformation des confits qui se déroulent dans le bureau de OCHA.

Nous avons élaboré un draft du projet sur la paix et la réconciliation. L'outil cartographie des conflits est à réactualiser chaque année. Ce qui nous oblige d'effectuer des descentes sur terrain pour organiser avec les membres de CLM le processus de la construction de la paix. Les données récoltées sur terrain permettent au chargé des programmes d'élaborer le projet ad hoc.

Défis : Manque des moyens financiers pour nous permettre d'effectuer des descentes sur terrain.

Faiblesse : Faible engagement des curés pour la mise en place effective des CLM

Force : Disponibilité des membres de la CPJP pendant les rencontres que nous avons organisée au cours de notre descente sur terrain dans leurs paroisses respectives.

Suggestions/recommandations :

- Que la structure CDJP disponibilise des ressources nécessaires pour redynamiser et créer les CLM dans nos trois zones pastorales ;
- Que la hiérarchie de la CDJP envisage des rencontres avec les curés des paroisses pour les mobiliser à s'impliquer davantage dans l'accompagnement des CLM et des autres structures de base de la CDJP au niveau des paroisses.

3.2. Les actions de Paix dans les moyens et hauts plateaux de Fizi/ Minembwe, Uvira / BIJOMBO et Mwenga/ Itombwe et les littorales réalisées avec d'autres partenaire

Notre Diocèse est confronté à différentes situations des conflits et d'insécurité préoccupantes, pour lesquelles, sous l'initiative de Son Excellence Monseigneur l'Evêque du diocèse d'Uvira, la CDJP-Uvira en synergie avec la Commission œcuménique, les confessions religieuses, les femmes et hommes leaders de différentes communautés et certaines ONG partenaires, s'étaient impliqués pour réfléchir et mener des actions pour trouver de piste de solution aux crises récurrentes dans ces zones.

Des journées de réflexion et d'analyse de la situation sécuritaire dans les hauts plateaux de FIZI, ITOMBWE/MWENGA et d'UVIRA, afin d'identifier les actions à mener ont été tenues avec différents leaders : les responsables des confessions religieuses et Imam, le chef de section de la MONUSCO affaires civiles, les Sociétés civiles, ainsi que les responsables des différentes communautés à l'Evêché du Diocèse d'Uvira, sous la modération de Son Excellence Monseigneur l'Evêque du Diocèse d'Uvira. Plusieurs actions avaient été identifieés :

- ✓ **Sensibiliser la population à dire non à la propagation des messages et des discours haineux,**
- ✓ **Organiser un culte œcuménique où les messages de paix seront prononcés et adressés à la population par les différents responsables des confessions religieuses,**
- ✓ **Collecter les biens à donner aux déplacés des hauts et moyens plateaux.**

Réunion d'Organisation de culte œcuménique et Collecte des biens à donner aux déplacés des hauts et moyens plateaux par les différents responsables des confessions religieuses accompagnés par la CDJP-UVIRA et la Commission Diocésaine Œcuménique et Dialogue interreligieux.

Visite aux déplacés des hauts et moyens plateaux du territoire d'Uvira dans les villages de MAKOBOLA et KATONGO

Les représentants des différentes communautés et les sociétés civiles autour du gouverneur et devant son Cabinet après lui avoir présenté le mémo sur la situation des hauts et moyens plateaux de FIZI, ITOMBWE/MWENGA et D'UVIRA.

Par rapport à la situation de rivalité et des hostilités qui prévalent actuellement dans les moyens et les hauts plateaux des Territoires d'Uvira, Fizi et Mwenga, Son Excellence Monseigneur l'Evêque du diocèse d'Uvira a chargé les commissions diocésaine Œcuménisme et dialogue interreligieux et Justice et Paix de convoquer une réunion, qu'il va modérer, qui regroupera les leaders des confessions religieuses chrétiennes appartenant aux communautés impliquées dans les conflits.

Il s'agit des communautés Bembe, banyamulenge, bambuti, Nyindu, vira, Fuliru et lega. Cette réunion consistait à réfléchir ensemble, en tant que serviteurs de Dieu, sur les pistes de solution pour sortir de ces conflits. L'évêque d'Uvira avait appelé tous les participants à la réflexion autour de 3 points à l'ordre du jour :

<u>Au point 1</u>. Quel message à adresser à nos communautés et à nos gouvernants pour que cessent les rivalités et les hostilités :

Après quelques illustrations, Monseigneur l'évêque a démontré la complexité de la situation sécuritaire dans les moyens et hauts plateaux par les implications, comme tireur des ficelés, de notre prochain qui se constitue en ennemi juré. Il attise les conflits. Et également cette présence des groupes armés étrangers dans la contrée rend difficile le processus de restaurer la paix chez nous.

Il a attiré l'attention des participants sur les médias qui, sur les réseaux sociaux, donnent des informations non correctes, parfois non fiables et incorrectes sur la situation sécuritaire de la région. Il a donné l'exemple de ces personnes qui résident au Canada ou aux Etats-Unis avec leurs familles incitant les membres de leurs communautés de se défendre pendant qu'eux et leurs familles sont en sécurité à l'Etranger.

Pour Monseigneur l'évêque, les serviteurs de Dieu doivent transmettre à leurs communautés le message d'amour et de miséricorde afin de réduire les limites des considérations de tribu, de religion, de race.

Nous devons nous inspirer de l'exemple du bon samaritain, a dit Monseigneur l'Evêque.

Il y a eu quelques interventions des participants.

Lors des débats, une proposition a été faite demandant aux leaders religieux de s'organiser pour aller ensemble rencontrer les seigneurs de guerre et échanger avec eux pour connaitre leurs cahiers de charge.

Pour le chargé de sous bureau des affaires civiles à la MONUSCO, il a trouvé que la situation dans la contrée demande l'intervention ou l'implication politique gouvernementale, religieuse. Il a montré que l'approche politique et l'approche gouvernementale n'ont plus de crédibilité auprès des belligérants. Seul reste l'approche religieuse. Il a montré que cette approche est indiquée car il touche le cœur et souhaiterais que les serviteurs de Dieu se servent de la Parole de Dieu pour convaincre les belligérants. Il a félicité au nom de la MONUSCO, l'Evêque d'Uvira pour cette initiative de réunir les leaders religieux.

Pour ce qui est du déplacement de rencontrer les seigneurs de guerres par les leaders religieux, il a demandé à l'Evêque d'Uvira de s'organiser pour ce déplacement et dès que tout est prêt il pourra informer la MONUSCO pour son appui.

<u>Point 2</u> : Que faire pour accueillir les déplacés et aider ceux qui restent en place.

Sur ce point Monseigneur l'Evêque a informé les participants qu'au niveau de l'Eglise catholique, il a adressé des lettres aux curés pour organiser dans leurs paroisses respectives les collectes pour les déplacés : nourriture, habits et autres choses. Il a proposé que les leaders de confessions religieuses fassent une large communication à leurs fidèles pour organiser ces collectes. Aussi après les collectes, l'ensemble des leaders religieux participants devront s'organiser pour la distribution des collectes aux sites qui seront désignés par la sous-commission humanitaire et profiter de cette occasion pour faire passer les messages. La proposition a été acceptée. L'évêque promet qu'il va instruire la sœur coordinatrice des écoles conventionnées catholiques d'inscrire sans condition dans les écoles catholiques les enfants déplacés.

<u>Point 3</u> : possibilité d'organiser un culte œcuménique en vue de relayer le message à la base.

Monseigneur l'Evêque a proposé qu'un culte œcuménique soit organisé pour lancer les messages d'amour du prochain et de la miséricorde. Cette proposition a été acceptée par tous les participants.

Après échanges, la journée de vendredi 29/11/2019 à 15 heures au stade de l'unité avait été retenue.

A la fin de la rencontre, il a été constitué un comité de suivi, une sous-commission qui s'occupera de récolter les messages pour les reformuler, une sous-commission humanitaire qui sera chargé de recueillir et stocker les collectes et une sous-commission chargée de l'organisation de culte œcuménique.

IV. DIFFICULTES RENCONTREES

- Absence des décideurs lors des rencontres, ces derniers préférant envoyer leurs représentants ;

- Inaccessibilité de certains milieux et/ou villages due à l'insécurité causée par les groupes armés nationaux et étrangers ;
- Manque de financement pour exécuter certaines activités et prendre le personnel en charge.

3.3. Programme Dynamiques femmes

Le programme Dynamique femme pour la paix a une dimension transversale à tous les autres programmes de la CDJP. En effet, pour toutes les activités de la CDJP réalisées dans différents programmes, il y a une attention particulière qui est accordée à la femme en particulier et aux groupes marginalisés en général. Dans ce sens, les femmes qui prennent part active à la mise en œuvre des activités des programmes de la CDJP le font en tant que membre de la Dynamique femme pour la paix.

Depuis plusieurs années ce programme n'arrive plus à mobiliser des moyens conséquents pour la mise en œuvre des activités spécifiques. Mais certaines activités ont été réalisées cette année pour redynamiser ce programme au niveau de la base, c'est-à-dire les paroisses. L'animatrice de la Dynamique femme, accompagnée par le responsable du programme Paix et réconciliation, ont visité les paroisses et quasi-paroisses de la ville d'Uvira et du territoire d'Uvira. Il s'agit de :

- ✓ La paroisse de Kavinvira
- ✓ La quasi-paroisse de Kakombe
- ✓ La paroisse de Mulongwe
- ✓ La paroisse Cathédrale Saint-Paul
- ✓ La Paroisse de Nyamianda
- ✓ La paroisse de Kalundu
- ✓ La quasi-paroisse de Makobola

Dans toutes ces paroisses les curés et les femmes de la dynamique femme ont été rencontrés pour les sensibiliser et de les inciter à être actives au niveau de leurs paroisses respectives à travers différentes activités de sensibilisation et de rencontres, avec les autres femmes et hommes de ces paroisses, sur les droits des femmes, la lutte contre les violences basées sur le genre et la violence faites aux femmes. Partout, on n'a pas cessé de montrer que la femme dynamique, est toute femme chrétienne, catholique ou d'une autre confession, qui milite pour les droits et le développement des femmes à la lumière des écritures saintes. Dans toutes les paroisses, après discussions et explication de la mission de la dynamique femme, les femmes ont compris qu'il est impérieux de redynamiser et reconstituer les comités dynamique femme à chaque paroisse pour faire évaluer la situation des femmes au niveau de la base.

PARTICIPATION AUX REUNIONS DE COORDINATION.

La CDJP-Uvira participation dans différentes réunion de coordination humanitaire ici Uvira. Elle fait partie du Sous-cluster SGBV, du sous-cluster Paix et réconciliation, sous-cluster protection et autres, selon le calendrier émis par OCHA chaque mois. Egalement elle participe aux réunions convoquée par les structures étatiques de milieu, notamment le comité sectoriel territorial de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre.

V. CONCLUSION

Au terme de l'année 2019, la CDJP-Uvira et son personnel opérationnel sont animés d'un sentiment de satisfaction pour avoir été auprès des personnes vulnérables et mis en œuvre avec elles ces projets dont les résultats, modestes soient-ils, ont apporté une lueur d'espoir dans les communautés.

Malgré les défis rencontrés, en termes de modicité de moyens pour faire face à une multitude des problèmes et besoins, une lueur d'espoir s'annonce pour un changement dans le futur. En effet, la confiance des bailleurs et l'esprit de solidarité des autres donateurs reste un potentiel qui nous permet d'espérer que les bénéficiaires de nos actions verront encore leur vie s'améliorer de plus en plus.

La Commission Diocésaine Justice et Paix-Uvira dépendant des dons et financement extérieurs pour assurer ses programmes dans ses différents domaines de travail, nous remercions tout particulièrement l'ensemble de nos donateurs/bailleurs, ainsi que les gouvernements, les corporations et les fondations qui se tiennent à nos côtés pour éradiquer la violence et la recherche de la paix dans les différentes communautés du Diocèse d'Uvira et dont leur soutien financier est indispensable à nos différentes actions.